

# Projet éolien des 5 Combes

Communes de Bissey-la-Côte, Courban, Louesme, Maisey-le-Duc et Villotte-sur-Ource

## Bulletin d'information n°4 - Octobre 2023

Madame, Monsieur,

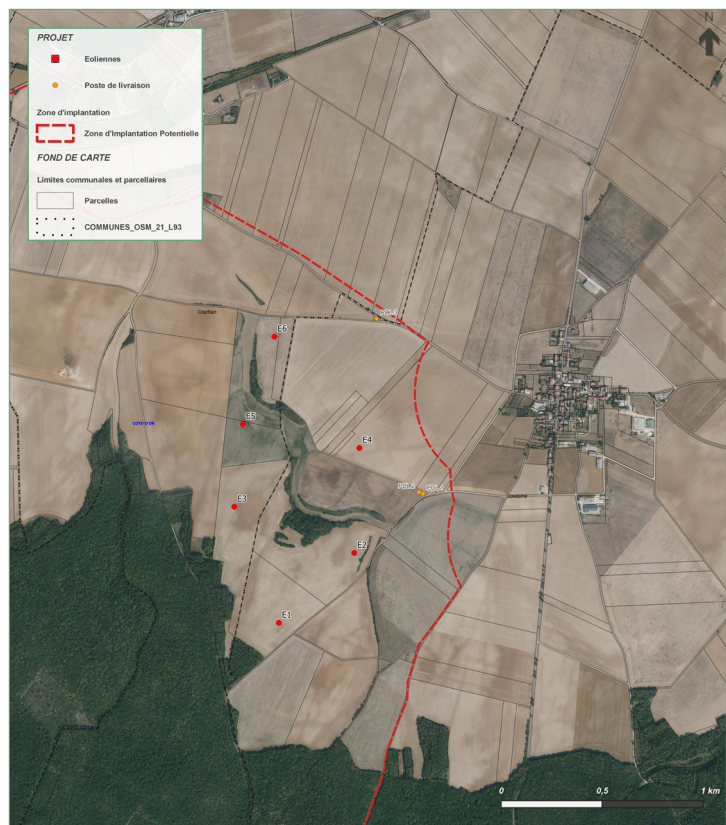
Après près de trois ans d'études sur site et de développement du projet, le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien des 5 combes a été déposé ce mois d'octobre 2023 auprès des services de la préfecture de Côte d'Or. Ce quatrième bulletin d'information vous présente le projet finalisé, les mesures associées ainsi que les étapes à venir concernant l'instruction du dossier.

Ce bulletin est également l'occasion de remercier l'ensemble des riverains, élus, experts, entreprises qui ont contribué à faire de ce projet un projet de territoire de par les échanges constructifs que nous avons pu avoir et la connaissance fine du territoire qu'ils ont pu apporter.

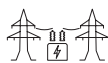
Je reste entièrement disponible pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me solliciter par email ou téléphone. Mes coordonnées sont au dos de ce bulletin. Pour rappel, une page internet ainsi que des classeurs d'information dans les 5 mairies du projet sont à votre disposition pour tout renseignement ou toutes questions.

Benjamin Moreau  
Responsable du projet

## Les caractéristiques du projet final



**6 éoliennes**  
**4 à 7 MW par éolienne soit**  
**24 à 42 MW de puissance totale**



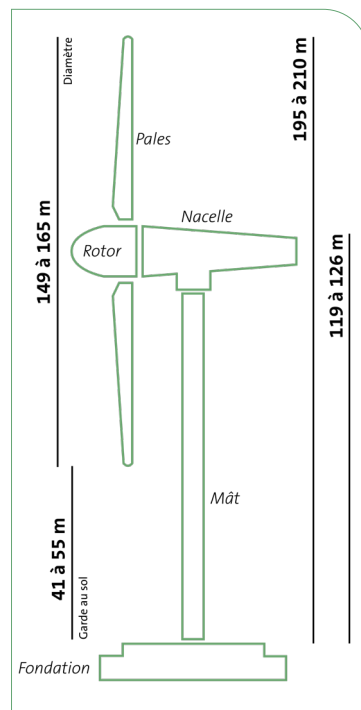
**Env. 48 à 84 GWh/an**  
de production moyenne  
annuelle attendue



**Env. 180 000 à 320 000€/an**  
de retombées fiscales  
pour le territoire \*



**Env. 21 000 à 37 000**  
personnes alimentées en  
électricité renouvelable \*\*



\* IFER : 7,82 €/kW (Source: <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/795-PGP.html>)

\*\* Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Sources: INSEE / CRE / RTE)

## 2020

### ■ 3<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> trimestre :

Rencontre des Maires, prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

## 2021

### ■ 1<sup>er</sup> - 2<sup>ème</sup> trimestre :

Rencontre des maires et conseils municipaux des 5 communes concernées. Information des riverains de la zone d'étude à travers un 1<sup>er</sup> bulletin d'information.

Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.

Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.

### ■ 3<sup>ème</sup> trimestre :

Installation d'un mât de mesure de vent sur site. Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique). Bulletin d'information n°2.

## 2022

### ■ 1<sup>er</sup> trimestre :

Poursuites des études techniques et environnementales sur le site.

Poursuite des discussions et informations des élus et riverains : classeurs d'information dans les 5 mairies et zooms thématiques.

### ■ 2<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> trimestre :

Résultats des études techniques et environnementales.

## 2023

### ■ 1<sup>er</sup> trimestre :

Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone. Analyse de variantes possibles : 3-4 variantes étudiées.

Discussions avec les mairies du projet final et information des riverains : bulletin n°3 et permanences publiques d'information.

### ■ 2<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> trimestre :

Réalisation du dossier d'étude d'impact et dépôt en préfecture. Bulletin d'information n°4.

## Les prochaines étapes

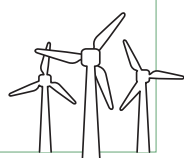
(dates prévisionnelles) :

## 2024

- Instruction de la demande par les services de l'Etat, dont enquête publique d'un mois, en vue d'une autorisation Préfectorale.

## 2025

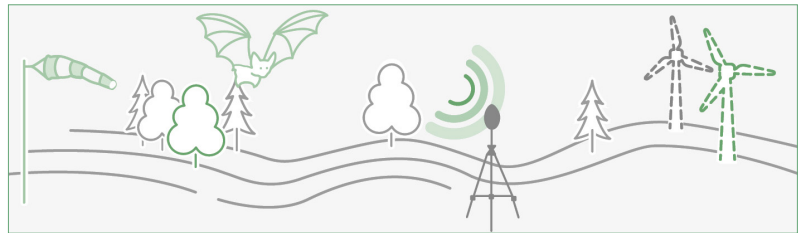
- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.



## Les spécificités du projet final

La définition du projet éolien des Cinq Combes a été guidée par :

- Un site en dehors des contraintes techniques rédhitoires (Armée, Aviation Civile, distance aux habitations, etc.) et une ressource en vent favorable ;
- Les résultats des états initiaux environnementaux (milieu humain, biodiversité, paysage, etc.) qui ont permis dans un premier temps, d'anticiper les incidences potentielles du projet sur son environnement et d'éviter certaines zones, et dans un second temps, de mettre en place des mesures de réduction des incidences qui n'ont pas pu être évitées ;
- L'analyse de plusieurs variantes qui a permis de déterminer le parc éolien qui concilie le mieux le projet de production d'électricité décarbonée avec la préservation de l'environnement.



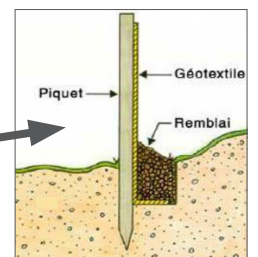
A travers le développement du projet, diverses mesures sont définies. Elles permettent une intégration adaptée et cohérente du projet sur le territoire, en adéquation avec les préoccupations humaines, environnementales, acoustiques et paysagères. Après l'analyse des incidences par les différents bureaux d'études, voici les principales mesures définies dans le cadre du projet éolien des Cinq Combes :

### Mesures d'évitement et de réduction

- Evitement des zones forestières, des haies arbustives et des milieux aquatiques.
- Mise en place de barrières à sédiments lors de la phase de construction.



Barrière à sédiments - © DDT63



- Evitement des faisceaux hertziens du secteur.
- Mise en place d'un plan de bridage acoustique.
- Choix d'un gabarit d'éolienne limitant les impacts sur les oiseaux et les chauves-souris volant à basse altitude.
- Réduction de l'attractivité pour l'avifaune des zones d'implantation, arrêt des éoliennes lors des travaux agricoles.
- Bridage des éoliennes en fonction des périodes d'activité des chauves-souris.
- Mise en place d'un dispositif anticollision sur les éoliennes (télé-détection).

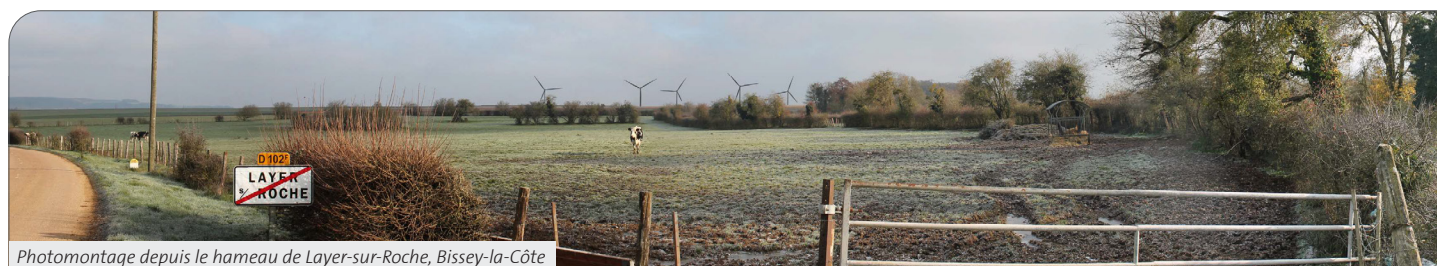
## Mesures de suivi et d'accompagnement

- Bourse aux arbres et aux haies à destination des riverains.
- Aménagement du point de vue de la montagne de Bissey-la-Côte.
- Mise en place d'hôtel à insectes pour les communes du projet le souhaitant.
- Plantation de haies avec objectif de création d'un corridor de déplacement pour les chauves-souris.
- Création de zones de quiétude pour les chauves-souris dans les villages et hameaux.
- Suivi et protection des nichées de Busard cendré et Saint-Martin.
- Suivi comportemental des oiseaux et des chauves-souris suite à la mise en service des éoliennes.




## Le projet final en image

Le bureau d'étude expert en paysage (Epure-Bocage) a réalisé 49 photomontages pour analyser le projet depuis l'ensemble des points importants du secteur d'étude. Nous présentons ci-dessous 3 exemples :

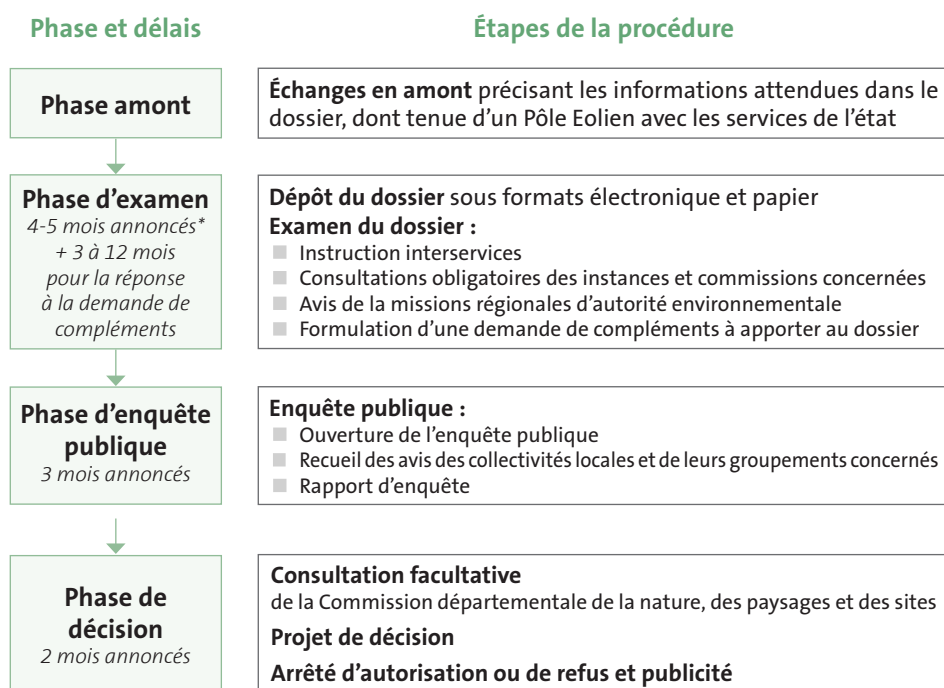


Retrouvez les actualités du projet sur sa page internet dédiée :

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > Zone d'information > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté > Projet éolien des 5 Combes

# L'instruction d'un projet éolien

Un parc éolien, en tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement, doit obtenir une autorisation environnementale afin d'être construit. Le dossier de demande d'autorisation est instruit par les services de la préfecture selon plusieurs étapes clefs que nous vous présentons ci-dessous :



\* Ces délais peuvent être arrêtés ou prorogés : possibilité de rejet de la demande si dossier irrecevable ou incomplet ; possibilité de proroger le délai par avis motivé du préfet.

Source : adapté de MTES - DICOM-SPES/PLA/16269 - Janvier 2017

## L'enquête publique

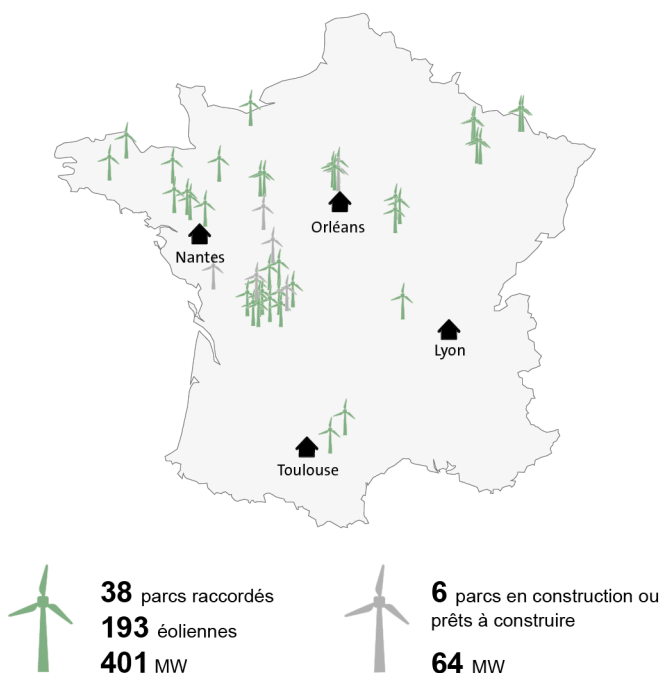
Elle est obligatoire et l'étape phare de la procédure applicable à la prise de décision d'autorisation. Elle intervient au bout de la période d'instruction du dossier et constitue un temps fort de la démocratie locale.

Elle est conduite par un commissaire enquêteur indépendant ou une commission d'enquête désigné(e) par le tribunal administratif. Ce commissaire ou cette commission établit un rapport suite à l'enquête publique, puis émet un avis en tenant compte des diverses contributions et des réponses apportées par le porteur de projet.

Cet avis et ceux émis sur le projet par les différents services de l'Etat permettront au préfet de prendre une décision avisée.

## ABO Wind en France

Avec son équipe de 170 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



## Contacts


### Responsable du projet

Benjamin Moreau  
Tél. : 04 81 09 97 00  
benjamin.moreau@abo-wind.fr

### Directrice de la communication

Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
cristina.robin@abo-wind.fr

 ABO Wind

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)

Tournés vers le futur

**ABO**  
**WIND**